



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 01

**Consultation publique sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste
dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent**

COMPOSITION DE LA COMMISSION ET DISPONIBILITE DE LA DOCUMENTATION

Québec, le 13 mars 2014 – Le 30 janvier dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, donnait au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de faire enquête et de tenir une audience publique sur les enjeux que soulèvent l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent à la suite des travaux du Comité de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) sur le gaz de schiste.

Cette commission d'enquête sera présidée par Denis Bergeron qui sera secondé par les commissaires Gisèle Grandbois et John Haemmerli. Le mandat de la commission débutera le 31 mars prochain. La commission travaille actuellement à déterminer les modalités de cette consultation publique. Dès qu'elles seront arrêtées, elles seront diffusées par voie de communiqué et dans le site Web du BAPE.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de huit mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE devra être déposé au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs au plus tard le 28 novembre 2014. Par la suite, le ministre disposera de 60 jours pour rendre public le rapport.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE DOSSIER ?

Les études commandées dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste ainsi que le rapport synthèse de ces études sont mis à la disposition de la population dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque de Bécancour, 1295, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour ;
- Bibliothèque T.-A.-Saint-Germain, 2720, rue Dessauls, Saint-Hyacinthe ;
- Bibliothèque Wilfrid-Laurier, 147, rue Saint-Denis, Laurier-Station.

L'ensemble du dossier est également disponible en version imprimée au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec Marie-Josée Harvey, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Julie Olivier, conseillère en communication, en composant le

418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : gaz_de_schiste@bape.gouv.qc.ca.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects écologique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

– 30 –

Source : Julie Olivier
Conseillère en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 539
gaz_de_schiste@bape.gouv.qc.ca